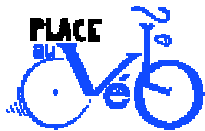


Bourse aux Vélos - Règlement

- 1) La bourse a pour but de mettre en relation des vendeurs et acheteurs de vélos, Place au Vélo sert uniquement d'intermédiaire et n'a aucune responsabilité légale dans la transaction entre acheteur et vendeur.
- 2) Place au Vélo assure la surveillance du vélo entre le moment de la dépose et celui de la vente ou de la reprise qui **ne peut dépasser 17 heures**.
- 3) **Place au Vélo prend 10% sur le prix des vélos vendus**, ce pourcentage est destiné à compenser les coûts de l'opération. **Aucune commission n'est prise sur les invendus.**
- 4) **La dépose se fait essentiellement à partir de 10h.**
 - Place au Vélo vérifie les caractéristiques du vélo, les coordonnées du vendeur avec justificatif d'identité, le prix de vente proposé et le numéro de vente.
 - **Place au Vélo remet un coupon vendeur** portant le numéro de vente au déposant.
 - Le vélo est déposé dans l'enclos avec son numéro et son prix sur une étiquette.
- 5) Place au Vélo se réserve le droit de discuter le prix du vélo et de signaler aux acheteurs les défauts importants remarqués, en particulier sur la sécurité.
- 6) **La vente se fait de 10 heures à 16 heures**
- 7) Selon le souhait du vendeur, le vélo pourra être soldé, d'au moins 10%, à partir de 15 heures. Cette possibilité sera indiquée sur le vélo par un * sur l'étiquette.
- 8) L'acheteur règle le montant du vélo en le sortant de l'enclos. Il pourra payer en espèces ou en chèques avec justificatif d'identité. Dans ce dernier cas, il fera deux chèques l'un pour le vendeur l'autre pour Place au Vélo correspondant à la commission prise sur les transactions.
- 9) Un certificat de vente pourra être remis à l'acheteur, s'il le souhaite, et portant les coordonnées du vendeur.
- 10) **La reprise des vélos non vendus se fera entre 16 et 17 heures. Les vélos non repris à 17 heures seront considérés comme abandonnés et donnés à l'entreprise de réinsertion ATAO.**
- 11) Pour le remboursement ou la reprise d'un vélo, **le coupon vendeur sera exigé** et remis à Place au Vélo.



PLACE AU VELO - PARTAGEONS LA RUE

Maison des Associations

2bis, rue Albert de Mun 44600 St Nazaire

courriel : saintnazaire@fubicy.org

Tél. : 06 66 86 52 24

02 40 70 82 91



Vélo N°

J'ai pris connaissance du règlement et en accepte les conditions

Signature du vendeur précédé de « lu et approuvé » :